

# La Nation

*Journal vaudois*

JAA. 1000 Lausanne 1

Bimensuel hors partis fondé en 1931, publié par la Ligue vaudoise  
Le numéro: Fr. 3,50 Abonnement annuel: Fr. 77.-  
Apprentis, étudiants: Fr. 33.-



## Brexit, Trump, que se passe-t-il ?

La campagne du Brexit et l'élection du président américain, comme les votes suisses sur l'EEE et sur l'immigration de masse, ont inspiré aux futurs vaincus les mêmes «éléments de langage», les mêmes prophéties apocalyptiques, les mêmes sondages erronés, les mêmes certitudes contrariées et, après coup, les mêmes refus du résultat, les mêmes regrets de n'avoir pas assez «bien expliqué», le même acharnement contre les vainqueurs.

Du côté de ceux-ci, c'est la même satisfaction inquiète de celui qui abandonne une situation déplaisante, mais à laquelle il était habitué, pour prendre des responsabilités dans une aventure pleine de dangers inconnus.

C'est aussi l'explosion de joie des souverainistes de tous les pays, leur certitude que nous changeons de civilisation, que la mondialisation va se replier sur elle-même et que le temps des nations est revenu.

Selon l'interprétation la plus courante, c'est le peuple qui se révolte contre ses «élites», les médias qui leur sont liés, les experts et statisticiens de la cour, les politologues à la botte... et les sondeurs à la dérive. Ce milieu a confisqué le pouvoir durant trop longtemps et, aujourd'hui, le balancier repart dans l'autre sens.

Il y a beaucoup de vrai dans cette analyse, chacun peut le constater, et il faut avoir le culot en béton armé de M. Christian Levrat pour prétendre que «les élites sont une invention de l'extrême-droite».<sup>1</sup>

Le terme d'élite prête à confusion, étant à l'origine plutôt positif. En fait, aujourd'hui, on ne l'utilise plus qu'ironiquement. Nous préférierions le terme d'«oligarchie» qui désigne très exactement le gouvernement de plusieurs exercé dans leur seul intérêt.

Quoi qu'il en soit, la remise en question des élites ne signifie pas encore que le mouvement va s'inverser. Car la

mondialisation, avant d'être une stratégie de conquête du marché mondial, est d'abord un fantastique processus de décomposition politique et sociale, débouchant sur un désordre généralisé. Ce processus échappe à tout le monde, même à ceux qui, par hypothèse complotiste, l'auraient consciemment déclenché.

De plus, les élites n'accepteront jamais de modifier la moindre de leurs positions. Inébranlables, accrochées à leur idéologie autant qu'à leurs intérêts, elles continueront de peser de tout leur poids, considérable, en attendant le retour du balancier. En Suisse, elles veulent plus que tout empêcher les interférences, toujours humiliantes pour leur égo, de la démocratie directe et du contrôle populaire. Il est significatif que des parlementaires fédéraux aient osé défendre publiquement, il y a quelques semaines, leur droit d'interpréter souverainement les votes du souverain.

Le peuple, c'est sa force, n'a pas besoin d'être élu pour être le peuple. Il échappe ainsi à la nécessité de plaire à tout prix, ce qui accroît le rôle du bon sens dans ses jugements et décisions. Il est aussi plus attentif à ses intérêts qu'au discours idéologique, ce qui fait qu'il perçoit mieux les avantages de ce qui existe est l'ampleur des incertitudes du lendemain. Préférant un tiens à deux tu l'auras, il se défie volontiers du progrès et cultive un conservatisme assez naturel.

En Suisse, l'habitude de la démocratie directe et une certaine sensibilité aux questions institutionnelles diminuent la part des passions et augmentent celle de la raison dans les réactions du peuple. Cela explique le caractère généralement judicieux des correctifs que celui-ci apporte à la politique officielle.

Pour autant, ce serait une erreur d'en déduire je ne sais quelle mystique du peuple, se l'imaginer porteur inspiré de la vérité politique et légitimé par le

destin à se substituer aux autorités défaillantes. Car le peuple est lui aussi affecté par le mélange d'individualisme et de mondialisme qui inspire ses élites. Il n'est pas toujours aussi fédéraliste, antitétatiste, travailleur et solidaire qu'on se l' imagine. Il lui arrive souvent, à lui aussi, de se mettre à utiliser des termes anglais alors que l'équivalent français ferait parfaitement l'affaire, qu'il place les droits de l'homme plus haut que les lois nationales, qu'il se déplace à l'étranger pour acheter sa viande, ses vins et ses produits de lessive à moindre prix, qu'il liquide les autonomies familiales, communales et entrepreneuriales par indifférence, par commodité ou pour faire comme tout le monde.

De même que le corps a besoin d'une tête, le peuple a besoin d'une autorité politique, distincte de lui, qui exerce la vue d'ensemble et décide en fonction du bien commun. Car lui-même, en tant que tel, n'est pas apte à conduire une politique cohérente. Il ne peut que manifester sa colère contre les incohérences de ses autorités, quand elles le dupent trop manifestement ou qu'il se sent dépossédé de lui-même.

Son vote exprime une révolte obscure qui témoigne moins d'un réveil doctrinal que d'un sursaut de vitalité. Cette révolte s'exprime souvent dans un discours imprécis et brutal. Les élites devraient avoir la générosité d'aller voir ce qui s'y cache de profond et de juste plutôt que de s'arrêter à des maladroites et à des excès pour mieux s'en indigner et se repaître du sentiment de leur propre supériorité. Mais les élites ne sont pas généreuses.

Derrière l'opposition entre le peuple et les élites, et l'exacerbant, un autre combat se profile, qui oppose, d'un côté, un universalisme fondé sur l'existence d'une nature humaine commune à tous les habitants de la planète et, de l'autre côté, un particularisme qui plaide pour l'enracinement de l'individu et des communautés politiques dans la réalité concrète. Cette tendance-ci a aujourd'hui le vent en poupe.

Or, ces deux réalités sont aussi fondées et nécessaires l'une que l'autre. Leur séparation, ou plutôt leur opposition déchire les collectivités et les personnes. La position universaliste néglige ou combat tout ce qui spécifie la communauté politique, ses mœurs et ses traditions, son droit et ses institutions, les frontières et l'armée qui les protègent. A l'inverse, la position particulariste tend à réduire l'enracinement au biologique et à considérer le peuple, structuré en communautés autonomes, différenciées et hiérarchiques, comme une simple masse d'individus en mouvement.

L'une conteste dans leur principe les nations et leurs frontières, l'autre fait un absolu de ces réalités temporelles. Il n'y a rien de plus nécessaire pour les penseurs politiques et les gouvernements que de casser la logique mortelle du balancier en s'efforçant de déterminer, en toute occasion, où se trouve le point non seulement d'équilibre, mais de synthèse entre les deux.

Olivier Delacrétaz

<sup>1</sup> Pas de surprise: chaque fois que les socialistes ramassent des coups, ils courent se réfugier dans la matrice idéologique. Là, bien à l'abri de la réalité, ils peuvent se refaire une santé en relançant la lutte des classes, le «dépassement du capitalisme», la cogestion ou la semaine de 25 heures.

## Heureux événement

Nous avons le plaisir d'annoncer la naissance, le 4 novembre dernier, de Sophia Aguet, fille de Flavia et Daniel Aguet-Delacrétaz et petite-fille de notre ami et collaborateur Guy De-

lacrétaz. Nous adressons nos félicitations aux heureux parents et nos vœux de bonheur et de santé à la jeune demoiselle.

Réd.

## Entretiens du mercredi

Ces entretiens ont lieu le mercredi à 20h dans nos locaux de la place Grand-Saint-Jean 1 à Lausanne. Ils sont publics. L'entrée est gratuite.

**30 novembre: La Gauche et la Droite. Hier, aujourd'hui, demain,** avec Olivier Meuwly, historien.

**7 décembre: Immigration – Intégration: Histoire et actualité,** avec Amina Benkais-Benbrahim, déléguée cantonale à l'intégration et cheffe du Bureau pour l'intégration des étrangers et de la prévention du racisme (BCI).

**14 décembre: La villa romaine d'Orbe-Boscéaz: du domaine agricole à la résidence palatiale,** avec Yves Dubois, historien.

[www.ligue-vaudoise.ch/mercredis](http://www.ligue-vaudoise.ch/mercredis)

## Rectificatif

Dans la précédente *Nation*, parlant de la lettre de trente enseignants de Prilly qui s'en prenaient vigoureusement à Mme Lyon, lettre soutenue par une pétition de plus de mille cinq cents personnes, nous reprochions à M. Alain Bouquet, chef de la direction générale de l'enseignement obligatoire, d'avoir «classé le tout d'un dédaigneux “j'en prends acte”, façon de dire ça me touche un neurone sans faire bouger l'autre.»

En réalité, M. Bouquet avait appris l'existence de la pétition au cours de son interview par *24 heures*. Il n'y avait de sa part que de la surprise, pas de mépris à l'égard des signataires. Il était correct de le faire savoir à nos lecteurs.

Il y a assez de mal à dire de la LEO sans en rajouter inutilement.

D.

# Les subversifs de l'édition vaudoise

Sous la marée de ce qu'on appelle les nouveautés parisiennes, qui couvre tout, prenons conscience du petit torrent d'eau vive récemment jailli de l'édition vaudoise, dans un contraste total des orientations et des styles. Richesse évidente, mais étouffée par la mollesse, le retard et parfois l'absence des réactions publiques à des ouvrages d'ici, même quand ils coupent le souffle. Les journalistes qui en rendent compte se raréfient et le sort de nos livres se joue en confidences d'initiés. Commençons donc par souligner l'originalité de ce tir groupé. Six livres réunis par le hasard manifesteraient-ils une tournure d'esprit qui nous est propre? Voici quelques hommes ou femmes qui, vivants ou morts, auront eu pour le moins le mérite commun d'ébranler nos conformismes.

La Galerie Humus, à Lausanne, par un somptueux catalogue raisonné qu'on doit à Jehane Zouyene, révèle que Grisélidis Réal, à qui Genève a offert une tombe en son Cimetière des Rois, n'était pas seulement, comme indique sa stèle près de Calvin et de Borges, *écrivain* (révélée par «Ecriture» aux Cahiers de la Renaissance vaudoise, jouée aujourd'hui par la Comédie française) et *prostituée*, mais *peintre* d'une œuvre ignorée jusqu'à ce jour dans sa globalité.

Elle se disait tzigane mais les vrais, ceux qui mentent à la place Saint-François menacés par des interdictions, ont inspiré à Yves Leresche, aux Editions In Folio, un chef d'œuvre photographique: le plus coruscant témoignage que j'aie vu sur cette irré-

ductible minorité. Titre: *Roms, la quête infatigable du paradis*. Vieille mère et ses descendants tendent la main à travers l'Europe, dorment dans les fossés de Lausanne, repartent faire leurs comptes dans la misère polychrome de leurs mesures roumaines. Face à ces nomades qu'aucune autorité n'assagira jamais, Leresche a réagi, non par compassion ou sociologie, mais par son regard d'artiste ami: chaque membre d'une petite tribu, connue en Suisse comme facteur de désordre, se trouve identifié, donc rendu à l'humain.

Que reste-t-il de l'œuvre de Chap-paz, ami de Grisélidis? Que savent de l'incomparable écrivain ceux qui ne l'ont jamais lu? Les Editions de l'Aire, dans un opuscule de Gilberte Favre aussi précieux qu'un bijou, nous le ressuscitent par quelques entretiens inédits. Son génie fait fulgurer l'absolu contre la modernité des maquereaux. Ces *Dialogues inoubliés* se concluent par un florilège initiatique, «Petite anthologie subjective» de pur suc chap-pazien, sur la poésie, l'amour, le Valais, l'âme, le monde, l'écriture, le bonheur.

A Lausanne, les idées d'extrême-gauche avaient trouvé un éditeur efficace en Nils Andersson. Dans un atelier place Bel Air, perdu dans la masse futuriste du Métropole, il publia le théâtre d'écrivains romands aussi bien que les poèmes de Mao. Il acquit sa renommée et joua son rôle par des dénonciations de la torture en Algérie interdites en France. Il étoffa son officine par un Centre Lénine qui propageait les écrits de la Révolution tricontinentale lorsque Berne, effarée,

décida en 1964 d'expulser ce vilain moineau porteur d'un passeport suédois. Après vingt-deux ans, Delamuraz osa reconnaître en lui un authentique Lausannois et lui rouvrit la frontière. Les Editions d'En bas publient aujourd'hui la substantielle autobiographie d'Andersson, *Mémoire éclatée*. L'un des versants épiques de l'époque s'y trouve révélé en toute sérénité, avec le fonctionnement de ses réseaux et ses démêlés suisses, aussi bien que les années passées en Albanie ou en Suède où cet homme du livre trouva refuge. Les divergences évidentes qui nous séparent n'ont pas empêché la complicité vaudoise d'être dominante dans les liens amicaux que j'ai noués avec lui.

Sur le bord opposé de l'échiquier politique, Jean-Philippe Chenaux a publié au Centre patronal de Paudex une série de monographies économiques et sociales où sa passion de chercheur minutieux l'a préparé à la grande réhabilitation d'aujourd'hui: les neuf cents pages de son *Robert Moulin et son temps*, chez In Folio. A l'Histoire, ce livre apporte des précisions sans précédent sur les quarante premières années du XX<sup>e</sup> siècle vaudois. Un dépouillement monacal de tous les journaux et procès-verbaux a permis à Chenaux de dissiper enfin un malentendu magistral. Le mouvement dit corporatiste, en Suisse romande, n'eut aucun rapport avec le fascisme, mais fut propagé par le verbe et l'élan de Moulin, fils d'un installateur de chauffages à Lausanne. Bellettrien et colonel, ce maître charismatique au Collège scientifique fut un réforma-

teur résolu de l'armée aussi bien qu'un des paroliers de *Chante jeunesse*. Son verbe servit une vision sociale inspirée par le scandale des mobilisés de la guerre de 14-18 privés de toute compensation pour leurs salaires perdus. Radical, puis lié à la Ligue vaudoise, il fut l'un des principaux promoteurs de l'organisation paritaire des métiers et de caisses d'allocations familiales sans rien de mussolinien. Son action a rejoint au contraire l'esprit qui s'imposera en Suisse avec la Paix du travail, dans une hostilité viscérale aux options révolutionnaires.

Aucun journaliste plus que Jacques Pilet n'a suivi l'évolution de l'Europe en ses émissions de télévision et ses chroniques. L'éditorialiste change soudain de ton par un roman, *Polonaises*, aux Editions de l'Aire. La Pologne, on la perçoit à l'Est comme une puissance montante, historiquement malmenée et ambiguë. Son climat et notre temps sont éclairés par quelques femmes. Leurs trajectoires et leur séduction procèdent d'une désinvolture quasi métaphysique. Elles défient le triple poids d'un communisme vomé, d'un cléricisme endémique, d'un nationalisme hormonal. Dans les dures réalités économiques de l'Europe, les Polonaises de Pilet se veulent libres de tracer une trajectoire personnelle. Telle est leur modernité sans doctrine. Sous l'ironie discrètement autocritique de l'auteur, leur charme comble et désarme le personnage central, très helvétique, ataviquement tenté d'en tirer des leçons.

Bertil Galland

## Petit aperçu sur la jeunesse d'aujourd'hui

Il suffit de marcher dans les rues bondées du centre de Lausanne un samedi matin pour observer les caractéristiques communes des jeunes gens d'aujourd'hui.

Chez les garçons, elles se remarquent d'un coup d'œil: la mèche de cheveux tirée sur le côté, les jeans moulants mais pas trop, le blouson en cuir (ou matelassé) sombre, les baskets Nike ou les fameuses Stan Smith Adidas. Chez les filles, les similitudes vestimentaires sont aussi frappantes: croc-top version col roulé, jeans taille-haute, veste de cuir, baskets Adidas dorées, sans oublier le célèbre collier noir ras-du-cou ressorti des armoires des années 2000.

Les adolescentes étonnent non seulement par les habitudes vestimentaires similaires, mais aussi par des méthodes de maquillage et des coiffures semblables: presque toutes les filles privilégient les cheveux longs et raides.

Chez les jeunes, le langage courant est en perpétuel changement, les mots d'origine anglaise sont privilégiés pour démontrer l'«ouverture au monde». Un examen de maths est en effet «easy» (facile) pour les amateurs de chiffres ou «hard» (dur) pour les pauvres littéraires. Thomas et Pauline se sont «enjaillés» (amusés) au Lapin Vert, samedi dernier. Dimanche, Claire était «chill» (relax) devant «Les Marseillais», émission de télé-réalité prisée par les adolescents.

Les jeunes se ressemblent et se rassemblent; faire partie d'un groupe est important pour eux. Des études sociologiques montrent que l'appartenance à un groupe défini influence notre façon d'agir et diminue la marge de manœuvre personnelle, d'où l'homogénéité des comportements des jeunes gens. Si l'un d'eux s'éloigne de l'opinion générale du groupe en adoptant un avis divergent, il se retrouve alors dans une position inconfortable, d'où certaines situations dramatiques de harcèlement à l'encontre d'adolescents jugés «en décalage» avec leurs camarades. L'appartenance au groupe prime tout le reste.

On dit souvent que la jeunesse d'aujourd'hui est mal éduquée. Pour certains adultes, les jeunes sont des fainéants ne respectant pas leur entourage. La situation était-elle différente avant? Certains changements se laissent observer dans le comportement des jeunes d'aujourd'hui, mais

nous pouvons également noter des similitudes entre le comportement des aînés et celui des nouvelles générations.

Concernant les similitudes, nous savons que de tout temps les jeunes ont adopté la mode de leur époque quelle qu'elle soit, par besoin de conformité. Que ce soit dans les années 60 où Jane Birkin apporte la minijupe d'Angleterre, dans les années 70 avec les pantalons pattes d'éléphant et les chemises col-ouvert, ou dans les années 80 avec les jeans taille-haute aux couleurs éclatantes, le besoin de manifester sa sociabilité ne s'est pas tari avec le temps, heureusement.

Les jeunes ont besoin de se sentir valorisés par le regard d'autrui, ils sont à la recherche de causes à défendre ainsi que de passions leur promettant action et enrichissement spirituel. Ils veulent faire des expériences multiples, bonnes et mauvaises, dans le but de «vivre à fond». Le besoin d'expériences uniques avant de se préoccuper de l'avenir peut être légitime.

La différence avec le temps de nos aînés résulte de l'apparition d'internet et de son importance démesurée dans le monde d'aujourd'hui. Les jeunes sont beaucoup plus informés des événements se produisant sur le globe. Ils se trouvent confrontés sans cesse aux nouvelles répandues par les médias. Les jeunes n'ont même plus besoin de se rencontrer pour communiquer instantanément, les réseaux sociaux sont

constamment mis à jour dans le but d'assurer une interaction perpétuelle.

Ces réseaux sociaux constituent-ils un enrichissement pour l'avenir des jeunes ou sont-ils plutôt néfastes pour le bon fonctionnement d'une société dans laquelle la notion de vie privée n'existe plus et où la plupart des informations sont rendues publiques?

Ils peuvent être bénéfiques quand il s'agit de retrouver une connaissance ou encore de créer un groupe d'activités ou d'idées autour d'une passion partagée. Les jeunes d'aujourd'hui sont probablement plus éveillés que ceux d'antan en matière de communication planétaire mais, paradoxalement, ils se renferment plus facilement sur leurs besoins individuels.

Comment soutenir la jeunesse au mieux, en évitant qu'elle se perde dans l'engrenage parfois néfaste de la virtualité?

La famille, l'éducation et la culture demeurent primordiales, la jeunesse évolue en prenant appui sur ces bases. Grâce à elles, les jeunes se créent une place dans le monde. Si la tolérance envers certains comportements étranges est essentielle, la rigueur morale et sociale est indispensable.

Les jeunes sont les adultes de demain, leur avenir se construit sur des fondations qui n'ont pas cessé d'exister.

Valentine Perrot

### La Nation

Rédaction

Jean-Blaise Rochat / Frédéric Monnier  
CP 6724 1002 Lausanne

Tél. 021 312 19 14 (de 8h à 10h)  
Fax 021 312 67 14

courrier@ligue-vaudoise.ch  
www.ligue-vaudoise.ch

IBAN: CH09 0900 0000 1000 4772 4

ICM Imprimerie Carrara Morges

# Brexit: le retour à la souveraineté nationale permet l'ouverture internationale

La blague qui prévalait avant le référendum du Brexit voulait que les Britanniques, qui avaient depuis longtemps un pied dans l'Union européenne (UE) et un dehors, allaient essayer de négocier un statut qui leur permettaient d'être dans la situation inverse. Cinq mois après la décision populaire, la tendance est plutôt au saut à pieds joints – avec élan – en dehors de l'UE, pour atterrir le plus loin possible de Bruxelles.

## Les juges contre le peuple et le gouvernement

Telle est la volonté affichée par Theresa May dans son premier discours<sup>1</sup> devant le Parti conservateur depuis son accession à la fonction de Premier ministre. Un discours offensif sur une ligne «hard Brexit» assumée, alors que la Haute Cour de Londres veut obliger le gouvernement à passer par le Parlement – majoritairement opposé au Brexit – pour déclencher la sortie de l'UE. Selon cette cour, le référendum n'aurait qu'une valeur consultative. Le gouvernement a fait appel de cette décision prise par trois juges contre une majorité de 17,4 millions de votants. Une crise politique qui ne va pas sans rappeler la crise constitutionnelle – déjà évoquée dans ce journal – à la suite de la victoire de l'initiative contre l'immigration de masse.

## Un gouvernement convaincu et convaincant

Les Britanniques ont su placer un personnel politique de qualité au sein des grands offices d'Etat. Des personnalités convaincues par le Brexit et, surtout, capables de le mettre en œuvre en menant des négociations dures. Le gouvernement a donc su créer des conditions favorables pour se réapproprier ses pouvoirs régaliens, malgré l'obstruction des juges et les menaces de l'UE. L'occasion pour la Suisse de tirer quelques leçons et de faire le point sur le Brexit et sur ses conséquences sur le plan économique, social et politique.

## Une économie résiliente

Sur le plan économique, force est de constater que les prévisions cataclysmiques des Cassandre ne se sont pas réalisées. Au contraire, l'économie du Royaume-Uni fait preuve d'une résilience toute britannique, notamment grâce aux mesures prises en toute indépendance par la Banque d'Angleterre. Le taux d'inflation est stable, comme celui du chômage. Contre toute attente, la bourse de Londres a même atteint un sommet historique mi-octobre. Une performance qui n'est pas observable chez ses voisins européens. De plus, la dépréciation de la livre permet aux multinationales britanniques de réduire leurs dettes, d'accroître les exportations et leurs revenus à l'étranger. Cette dépréciation fait également la joie des touristes, puisque le prix du «week-end shopping à Londres» n'a jamais été aussi attractif, particulièrement pour les Suisses. Résultat: le secteur du tourisme connaît un bond d'environ 20% depuis le Brexit.

## L'incertitude, principale menace

En revanche, il est vrai que la City va souffrir pendant quelque temps encore. Le gouvernement conservateur a désormais tendance à privilégier la compétitivité de l'industrie au détriment de la finance, ce qui est une révolution dans la révolution. L'incertitude juridique liée au choc du 23 juin freine également les investissements à long terme, en particulier dans le domaine des fusions-acquisitions et de l'immobilier. Toutefois, Mme le Premier ministre a su habilement réduire cette incertitude en martelant une position politique ferme dans son discours: «Brexit means Brexit!».

## Réduire l'incertitude par une position ferme

Sur le plan politique, Theresa May se profile donc sur un Brexit dur, soit un divorce net et irrévocable. Elle a clairement affirmé sa volonté de restaurer la souveraineté, en se débarrassant par exemple de la tutelle juridique de la cour de justice de l'UE. Bien que mollement favorable au *statu quo* pendant la campagne, elle exclut désormais toute tentative de rester insidieusement dans l'UE par des portes dérobées ou avec un second référendum. Un exemple admirable d'humilité et de respect de la volonté populaire. Sur le plan diplomatique, cette position ferme s'avère également payante. En annonçant l'ouverture des négociations avec l'UE pour fin mars, Theresa May a précisé avec un culot thatchérien que son pays ne demanderait simplement... rien! Le message est clair: l'UE n'est pas une priorité et nous pouvons vivre sans elle. Cette attitude comporte certainement une part de bluff, car les Britanniques ne sont sans doute pas prêts à renoncer à tout l'acquis communautaire. En ne cherchant pas à plaire à Bruxelles et aux juges, cette position audacieuse a le mérite d'établir un rapport de force favorable au Royaume-Uni avant les négociations.

## Un regain de confiance identitaire

Sur le plan social, le Brexit a touché au plus profond de l'inconscient collectif du peuple britannique. La perspective du retour à la souveraineté a favorisé un regain de confiance dans les ménages. Cette confiance retrouvée dans la Couronne n'est pas un «isolement», pour reprendre la terminologie des opposants au Brexit. Au contraire, une conscience identitaire assumée favorise en réalité l'ouverture à l'Autre et à la Différence, si chère aux europhiles. Le paradoxe n'est qu'apparent: alors que la sortie était présentée comme un repli, le retour à la souveraineté nationale permet dans les faits une ouverture internationale. L'UE est en réalité la grande fermeture. Son carcan bureaucratique était un frein au développement de cette nation qui a toujours eu goût pour le grand large. Si le référendum a réveillé quelques nostalgies de l'Empire, il ne s'agit généralement pas d'un colonialisme agressif, mais plutôt d'une volonté d'intensifier les échanges économiques avec les pays du Commonwealth.

## Des ouvertures diplomatiques

Le Royaume-Uni peut désormais négocier en ligne directe, comme la Suisse, des accords de libre-échange avec ses partenaires privilégiés: l'Inde, le Canada, la Nouvelle-Zélande, etc. Ces accords pourront compenser la perte éventuelle des avantages économiques (absence de tarifs douaniers) du marché intérieur de l'UE. Certains rêvent déjà de voir Londres se transformer en une sorte de Singapour européen, une cité-Etat à la fois souveraine et ouverte aux échanges, comme le fut la République de Venise à son apogée au XIII<sup>e</sup> siècle. Notons que les micro-Etats souverains (Hong Kong, Monaco, le Vatican, etc.) sont souvent mieux gérés et plus prospères que les grands empires centralisateurs.

## Une libération bénéfique

A long terme, ce divorce se révélera certainement comme une libération bénéfique pour le Royaume-Uni. Il n'a en réalité jamais été heureux dans son mariage d'intérêts avec l'UE. Cette épouse castratrice et possessive refuse aujourd'hui la séparation, car elle sait que son pouvoir de séduction n'a cessé de baisser avec les années. En retrouvant son identité, son autonomie et sa confiance en lui, le Royaume-Uni est un célibataire attractif. Gageons que les prétendantes seront nombreuses et autrement plus séduisantes que l'UE.

## Une opportunité pour l'AELE

La Suisse aurait intérêt à favoriser un rapprochement entre le Royaume-Uni et l'AELE qui a toujours son siège à Genève. Rappelons que la Suisse est membre de l'AELE depuis 1960 et que le Royaume-Uni en fut membre de 1960 à 1973. Cette zone de libre-échange s'avère bien plus efficace et moins bureaucratique que l'UE. Elle a désormais une occasion unique de se développer et d'accomplir sa mission historique: concurrencer la Communauté économique européenne.

## Une thalassocratie contre la mondialisation

Ne nous trompons pas: les intérêts britanniques ne sont pas les nôtres. Il existera toujours un antagonisme fondamental entre le Royaume-Uni, puissance océanique aux intérêts insulaires<sup>2</sup>, et les intérêts des puissances continentales de la vieille Europe. En revanche, des alliances de circonstance entre eurosceptiques contre les pressions de l'UE seraient les bienvenues. Berceau du libéralisme et de la matrice mondialiste, le Royaume-Uni se retrouve paradoxalement à l'avant-garde d'une forme inédite de démondialisation. Dans son discours, Mme May n'a pas hésité à remettre en cause les quatre libertés (les quatre dogmes?) du marché intérieur de l'UE: libre circulation des biens, des personnes, des services et des capitaux. Elle a même dénoncé *les élites cosmopolites et les citoyens du monde qui sont en réalité de nulle part*. Theresa May serait-elle sur le point d'inventer un remède aux excès du mondialisme? La dose fait le poison. Et le poison à petite dose le vaccin.

## Une internationale souverainiste?

Les USA ont toujours soutenu, dans leur propre intérêt, la construction européenne. L'arrivée d'un eurosceptique à la Maison-Blanche est donc une première historique. Le président élu a invité Theresa May à lui rendre visite aussi vite que possible. Rappelant ses racines écossaises, il a promis de renforcer la relation spéciale entre les deux pays. Une relation privilégiée qui rappelle l'alliance forte entre Margaret Thatcher et Ronald Reagan. Cette ouverture inattendue est possible grâce au Brexit et à l'attitude souveraine de Theresa May. Elle s'est gardée de toute critique envers le candidat Trump qui n'oublie pas les coups reçus par l'establishment européen. Une entente en bonne intelligence «entre souverainistes» devrait permettre de rapidement renforcer le commerce et les investissements bilatéraux entre le Royaume-Uni et son ancienne colonie.

## La jurisprudence Brexit

Sur le plan européen, la séparation a créé un précédent. Le néologisme «Brexit» est entré dans le langage courant et a été élu mot de l'année par le dictionnaire Collins. Les mouvements «populistes»<sup>3</sup> qui ont le vent en poupe ne manqueront pas de se référer à la «jurisprudence Brexit» pour se distancer de Bruxelles ou pour demander leur propre «exit», comme l'anticipait *La Nation* n° 2049. Donald Trump fait souvent référence au Brexit dans ses discours et a obtenu le soutien officiel de Nigel Farage.

## Une nouvelle Dame de fer

David Cameron a assumé ses responsabilités en démissionnant après sa défaite, cédant sa place avec élégance à une véritable femme d'Etat. En rapprochant le pays légal du pays réel, cette nouvelle Dame de fer se révèle bien plus courageuse que nombre de ses homologues masculins. Theresa May a su rompre avec une politique poursuivie depuis plus de quarante ans et briser certains tabous: patriotisme économique, contrôle sur les investissements étrangers, préférence nationale, gestion autonome de la politique migratoire, etc. En somme, elle est revenue aux fondamentaux: sans frontières, pas de libertés. Sans souveraineté nationale, pas d'ouverture internationale. Dans ces conditions, on comprend pourquoi le Royaume-Uni n'a pas perdu de guerres depuis deux siècles. Comme par le passé, les Britanniques se révèlent déterminés, pragmatiques, audacieux, fin stratèges et doués en affaires. On ne peut pas en dire autant du gouvernement suisse dans ses négociations avec Bruxelles.

Alain Mermoud

<sup>1</sup> La vidéo du discours est accessible sur YouTube: <https://youtu.be/08JN73K1JDe>

<sup>2</sup> A ce sujet on peut relire l'article de Jean-François Cavin «Le Brexit et l'histoire» paru dans *La Nation* n° 2048.

<sup>3</sup> Une bonne analyse sur l'état des lieux du populisme a été publiée dans *La Nation* n° 2052 par Lionel Hort.

## Pour la poésie

Le mardi 15 novembre, au Cercle littéraire de Lausanne, une aventure s'achève. Après quelques mots prononcés par M. Olivier Delacrétaz au nom de la Fondation Marcel Regamey, laquelle a lancé un concours de poésie, M. Daniel Laufer, cheville ouvrière du projet, prend la parole pour nommer les deux lauréats ex-aequo, M. Philippe Sudan, de Fribourg, et M. Edouard de Perrot, de Givrins. Il remet à chacun une feuille de chêne en bronze, ciselée par une artiste du cru. Mme Valérie Zuchuat, membre du jury, fait l'éloge de M. Sudan, alliant dans son bref exposé précision universitaire et délicatesse. Dans un style plus extraverti, M. Yves Gerhard, autre membre du jury, chante les mérites de M. de Perrot. Quelques poèmes sont lus par MM. Imperiali et Gerhard. La majesté des lieux sied aux alexandrins qui retentissent. Puis les lauréats eux-mêmes s'expriment. Enfin, l'assemblée partage ses impressions devant un verre. Tels sont les faits.

La Fondation Marcel Regamey s'est donné la mission de favoriser la production d'œuvres artistiques concourant au bien commun vaudois, destinées à l'orner en quelque sorte. Elle a eu l'audace

de lancer un concours de poésie, et il faut lui en être reconnaissant. L'humanité semble être plus préoccupée par son avenir matériel que par la magie de la poésie. L'homme *augmenté* récitera-t-il des vers? Un *superordinateur* composera-t-il un jour des poèmes plus *excitants* que ceux de Baudelaire?

Ne nous laissons pas tromper par les apparences. Peut-être la Fondation s'est-elle aventurée dans un paysage moins dévasté qu'on l'imagine. La poésie passionne encore. M. Daniel Laufer est un passionné. Aidé par Mme Doris Jakubec, elle-même membre du jury, il a su convaincre Philippe Jaccottet d'assurer la présidence d'honneur du concours. Avec un enthousiasme hors norme et un entêtement irrésistible (comment ne pas répondre à la moindre de ses demandes?), il a mené son affaire de main de maître. Son mérite est d'avoir insisté pour que les poètes soumettent leur inspiration aux règles classiques de la versification, leur imposant de rédiger cinq sonnets, les autorisant cependant à s'adonner aux vers libres et à la prose poétique.

Cette exigence a été diversement reçue. M. Sudan a avoué son embarras, M. de Perrot était mieux disposé (il écrit

des poèmes depuis cinquante trois ans!), mais tous deux ont livré des sonnets de belle facture.

Aujourd'hui, aucun poète renommé n'écrit plus de sonnet. Le vers libre est roi. Et pourtant, comme l'écrit François Debluë, cité par M. Laufer dans son discours, on n'a pas choisi la facilité: *Pour avoir renoncé aux garde-fous traditionnels (rythmes et sons réguliers, formes fixes, etc.), la poésie (...) est désormais, plus que jamais, astreinte aux mots, aux rythmes, aux sons plus exacts (...). Du dehors, les règles sont passées au-dedans.*

Dans cette affaire, il faut songer aussi aux profanes qui ont soif de poésie, même à leur insu, notamment aux écoliers. Les rimes, les formes et les rythmes réguliers les attachent aux poèmes. Parmi nos élèves les plus réticents aux belles-lettres, certains ne résistent pas aux alexandrins de La Fontaine, Molière ou Baudelaire. Un acteur autodidacte comme Fabrice Luchini l'a bien compris. Il doit ses extraordinaires succès scéniques aux fables de La Fontaine, aux tirades de Molière, aux sonnets de Baudelaire. A ses débuts, Philippe Jaccottet lui-même a écrit de beaux sonnets qui peuvent séduire la jeunesse. Un poète connu et

prolifique comme Jacques Réda s'astreint parfois aux vers réguliers, à plus de quatre-vingt-cinq ans. On pense ce qu'on veut de Michel Houellebecq comme écrivain et poète, mais il a su peindre en vers réguliers et rimés la banalité même des supermarchés.

Après avoir récité des fables de La Fontaine (car des maîtres plus nombreux qu'on ne croit exigent encore l'apprentissage par cœur...), certains de nos élèves s'essaient à l'alexandrin sans même que nous ne le leur demandions...

Pendant la cérémonie au Cercle littéraire, nous avons observé que deux tout jeunes apprentis-poètes, qui avaient participé au concours sans avoir été récompensés, avaient jugé bon de participer à la remise des prix et de s'entretenir avec les personnes présentes.

Cela encourage M. Laufer et le jury *in corpore* (dont Mme Sylvie Jeanneret que nous n'avons pas encore eu l'occasion de nommer) à renouveler l'expérience. Un deuxième épisode de *La Feuille de Chêne* sera tourné d'ici à 2018. Et, aiguillonnés par M. Laufer, nous ne renoncerons pas à solliciter des alexandrins de nos futurs auteurs.

Jacques Perrin

## Economiesuisse et l'initiative «Le droit suisse au lieu de juges étrangers»

Mme Monika Rühl est directrice d'Economiesuisse depuis février 2014. Avant cela, elle était secrétaire générale du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR) de Johann Schneider-Ammann. Le samedi 27 août dernier, M. Florent Quiquerez l'interviewait dans *24 heures*.

A la remarque: «Après l'initiative UDC «Contre l'immigration de masse», il faudra combattre celle pour la primauté du droit suisse...», Mme Rühl a répondu: *Très tôt, nous avons pris position contre ce texte. C'est une atteinte frontale aux droits humains. Les conséquences seraient aussi catastrophiques pour l'économie. Des centaines d'accords et de traités commerciaux tomberaient. Or les entreprises suisses ont besoin d'une sécurité du droit pour accéder aux marchés internationaux, pour protéger leurs intérêts à l'étranger, ou éviter la double taxation. La Suisse ne serait plus un partenaire fiable.*

Nous avons écrit à Mme Rühl pour lui poser à notre tour deux questions. La première était: «Pourriez-vous m'indiquer en quoi vous estimez que la primauté du droit suisse représente une atteinte frontale aux droits humains?» Notre seconde question était: «Et pourriez-vous aussi me dire ce qui vous permet d'affirmer que des centaines d'accords et de traités commerciaux tomberaient?»

A la demande de Mme Rühl, Mme Cristina Gaggini, directrice romande d'Economiesuisse, nous a répondu ceci: *L'initiative s'attaque frontalement à la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH) dont certaines protections en matière de droits humains sont inscrites dans notre Constitution fédérale. Or, la CEDH assure la protection juridique des personnes physiques.*

«Certaines protections», c'est le moins qu'on puisse dire: les articles 7 à 34 de la Constitution fédérale garantissent les droits fondamentaux suivants: Dignité humaine (art.7), Egalité (art.8), Protection contre l'arbitraire et protection de la bonne foi (art. 9), Droit à la vie et liberté personnelle (art.10), Protection

des enfants et des jeunes (art.11), Droit d'obtenir de l'aide dans des situations de détresse (art.12), Protection de la sphère privée (art.13), Droit au mariage et à la famille (art. 14) Liberté de conscience et de croyance (art.15), Libertés d'opinion et d'information (art. 16), Liberté des médias (art. 17), Liberté de la langue (art. 18), Droit à un enseignement de base (art. 19), Liberté de la science (art. 20), Liberté de l'art (art. 21), Liberté de réunion (art. 22), Liberté d'association (art. 23), Liberté d'établissement (art. 24), Protection contre l'expulsion, l'extradition et le refoulement (art. 25), Garantie de la propriété (art. 26), Liberté économique (art. 27), Liberté syndicale (art. 28), Garanties générales de procédure (art. 29), Garanties de procédure judiciaire (art. 30 à 32), Droit de pétition (art.33), Droits politiques (art.34).

On ne voit pas vraiment de quel droit les Suisses seraient privés si la Confédération dénonçait la CEDH.

La volonté des initiants n'est d'ailleurs pas forcément de se débarrasser des droits de l'homme ni de dénoncer la Convention. Il s'agit simplement de privilégier le droit suisse en cas de conflit avec une norme plus ancienne de droit international. En d'autres termes, le Tribunal fédéral ne serait plus tenu d'appliquer une disposition européenne qui contredirait le droit suisse si celui-ci a été adopté après celle-là.

Rappelons aussi qu'un jugement n'est pas plus juste, ni plus rapide, ni plus légitime parce qu'il est prononcé par une cour européenne plutôt que suisse (ou vaudoise).

Réponse à la seconde question: *Selon l'initiative, seuls les lois fédérales et les traités internationaux sujets ou soumis à référendum seront décisifs pour la jurisprudence suisse. Or, de nombreux accords internationaux très importants pour l'économie, et donc pour l'emploi, n'ont pas été soumis à référendum. Ils sont donc en danger. Selon une première analyse interne, les accords internationaux suivants pourraient être touchés par l'initiative: accords de libre-échange, accords bilatéraux avec l'UE, accords de double-imposition (de*

*2003-2009), conventions de protection des investissements.*

Mme Gaggini se trompe en ce qui concerne les bilatérales. Le premier paquet, signé en 1999, a été accepté en vote populaire. Les accords bilatéraux II ont été soumis au référendum facultatif en 2004. L'extension des bilatérales à quelques Etats de l'Est a été acceptée par le peuple. Ils ne sont donc pas remis en question par l'initiative.

Il y a peu de chances pour que les accords de double imposition, qui relèvent typiquement des compétences fédérales, échouent en votation populaire.



### Heureux les pauvres en médias

*Ils ne savaient pas que c'était impossible, alors ils l'ont fait.*

*Nous avons cité cette phrase cet été, après le vote sur le Brexit. Faut-il réécrire la même chose aujourd'hui, après l'élection présidentielle américaine?*

### LE COIN DU RONCHON

Car enfin, c'est bien de cela qu'il s'agit: les citoyens américains sont «sortis des sentiers battus», ils ont «osé le changement», comme les journalistes nous y exhortent quotidiennement. Pourtant, les journalistes ne sont pas contents. Pas contents du tout, même. En fait, on a plutôt l'impression qu'ils n'aiment pas tellement le changement et préfèrent se réfugier dans le confort douillet de leurs sentiers battus. A force de rester engoncés dans leurs certitudes d'un autre âge, ils ratent le train de l'Histoire. Ils ne sont déjà plus en phase avec le monde d'aujourd'hui, ce qui

Quant aux accords de libre-échange, il n'est pas forcément mauvais que certains soient remis en cause. En particulier, dans la perspective du traité de libre-échange avec les Etats-Unis TTIP, l'initiative prend une portée politique qu'on ne saurait sous-estimer.

Les affirmations d'Economiesuisse sont fausses pour l'essentiel, et excessives pour le reste.

On reproche à l'UDC de «surfer sur les peurs populaires». Economiesuisse fait exactement pareil dans le cas qui nous occupe. Etant donné que nous sommes des mois avant le vote, ce lobby pourrait se donner le luxe d'aller au fond des choses.

D.

pousse leurs concitoyens à ne même plus les lire ni les écouter. Et ça, ça fait bobo à leur ego, qui dès lors enfle et enfle encore... Ils cherchent donc des coupables, des «boucs émissaires», des «moutons noirs». Et ils en ont trouvé: internet, les réseaux sociaux, et plus précisément les «sites de fausses nouvelles», comme ils les appellent (*Le Temps* du 18 novembre), dont l'audience dépasse désormais «celle des médias classiques et de leurs informations sourcées, recoupées et vérifiées» (sic!!!). Les gens qui consultent ces mauvais sites (tout comme les Nord-Coréens qui se risqueraient à acheter un journal étranger) présentent «un risque de développer une vision du monde simpliste, d'être abusés par des informations mensongères ou par de la propagande». Ils deviennent ainsi des «citoyens de deuxième catégorie» (c'est le gros titre du *Temps*) ou, comme l'affirme une très sérieuse «étude», des «indigents médiatiques».

Vous avez bien lu: des «indigents médiatiques».

*Saluds de pauvres!*